

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 juin 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SORBIERS s'est réuni en session ordinaire, salle des délibérations, sous la présidence de M. Olivier VILLETELLE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS : Mmes et MM Olivier VILLETELLE – Nadine SAURA – Dominique BERNAT – Ludivine VIOLOT – Jérôme ALLAIN – Farida SEFSAF – Stéphane DESPINASSE – Viviane NEEL – Christophe FARA – Franck PATRACONE – Mireille GILBERTAS – Michel JACOB – Nathalie COUCHOT – Cherif BOUIMA – Delphine AUROUZE – Marlène DI PIAZZA-TALLON – Patrice CHAUD – Marine BILLARD – Jean-Baptiste MERLEY – Edmond HUBE – Serge SIMON – Héléna HUBE – Karina CHAUDIER – Clara MOSNIER

ABSENTS EXCUSES : Mmes et MM Sylvain DUPLAY - Séverine ALLEGRA - Gérard ROUCHOUSE - Agathe CARROT - Christophe BERGERAC

PROCURATIONS : M. Sylvain DUPLAY à Mme Nadine SAURA
Mme Séverine ALLEGRA à M. Dominique BERNAT
M. Gérard ROUCHOUSE à M. Stéphane DESPINASSE
Mme Agathe CARROT à Mme Farida SEFSAF
M. Christophe BERGERAC à M. Edmond HUBE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Viviane NEEL

QUALITE DE VIE ET ACTIONS DURABLES : Convention avec CITEO – avenant n°3

Par délibération en date du 7 février 2024, le Conseil municipal a acté l'adhésion de la commune au groupement intercommunal constitué sous l'égide de Saint-Étienne Métropole. Ce groupement vise à formaliser, avec l'éco-organisme agréé Citeo, une convention de soutien pour la Lutte contre les Déchets Abandonnés Diffus (LDAD), ouvrant droit pour notre collectivité à une dotation annuelle de 3,20 € par habitant pour nos actions de propreté.

Parallèlement, les dispositions de la loi AGECL du 10 février 2020 imposent, depuis le 1er janvier 2025, la généralisation de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés en dehors du foyer (consommation nomade sur l'espace public). Afin d'accompagner les collectivités face à cette obligation qui articule la compétence propreté des communes et la compétence gestion des déchets de la Métropole, Citeo a sélectionné notre territoire dans le cadre de son appel à projets national « Hors Foyer ».

Un avenant n°3 à la convention de groupement initiale est nécessaire afin d'y intégrer la gouvernance administrative et financière de ce nouveau dispositif contractuel. Cet avenant n'impose pas à la commune un déploiement coercitif mais sécurise juridiquement l'attribution de subventions d'investissement (achat de corbeilles de tri pour l'espace public).

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2024-28 du 7 février 2024 approuvant le principe de participer au groupement constitué de Saint-Etienne métropole pour établir une convention soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO,

Vu la délibération n°2024-101 du 15 mai 2024 approuvant la convention de groupement avec Saint-Etienne Métropole portant coordination dans le cadre de l'accompagnement proposé par CITEO en matière de lutte contre les déchets abandonnés,

Vu le projet d'avenant n°3 ci-annexé.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes du projet d'avenant n°3 à la convention de groupement de Lutte contre les Déchets Abandonnés Diffus, relatif à l'intégration du dispositif de tri « Hors Foyer »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjointe déléguée, à signer ledit avenant ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Sorbiers, le 7 juillet 2026

Le Maire,

Olivier VILLETELLE



La secrétaire de séance,

Viviane NEEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203028-20260624-del2026-138-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026